

LA POMPE À CHALEUR ALTHERMA® BASSE TEMPÉRATURE BI-BLOC DE DAIKIN REÇOIT L'ECO-LABEL EUROPÉEN

Une première pour un fabricant de pompes à chaleur !



L'Eco-label européen distingue des produits et des services plus respectueux de l'environnement.

Les produits bénéficiant de l'Eco-label européen attestent de leur conformité aux critères environnementaux de l'Union Européenne à la suite de leur vérification par un organisme indépendant.

L'Eco-label européen résulte d'un programme volontaire qui met en exergue des produits particulièrement novateurs en matière de performances environnementales.

Dans ce programme, 28 groupes de produits sont recensés dont celui des pompes à chaleur.

Mieux comprendre ce qu'est l'Eco-label européen

L'Eco-label européen résulte du règlement CEE N°880/92 du Conseil du 23 mars 92 et de sa révision le 17 juillet 2000 avec le N°1980/2000.

Il demeure le seul label écologique légitime à être reconnu dans l'ensemble des pays qui constituent l'Union Européenne.

Ce label présente de nombreux bénéfices tant pour les fabricants que les distributeurs. En effet, l'Eco-label européen atteste du faible impact environnemental d'un produit, et ce grâce à l'étude détaillée de son cycle de vie, de sa fabrication jusqu'à la fin de son utilisation. Il ne doit en aucun cas être assimilé à une norme puisqu'il répond à des critères bien supérieurs aux exigences techniques normalisées habituellement pour faciliter les échanges économiques*.

Il signifie donc pour un produit qu'il est le plus écologique de sa catégorie car ses performances environnementales, techniques et sa durabilité se sont avérées particulièrement remarquables à la suite de nombreux tests rigoureux.

* Source : www.ecolabel.fr

Altherma® Basse Température Bi-Bloc éco-labellisée dans toute l'Europe

La pompe à chaleur Altherma® de DAIKIN est le résultat de nombreuses années d'expérience concluante dans le domaine des technologies thermodynamiques.

Son principe est simple, elle extrait efficacement les calories présentes dans l'air extérieur afin de les restituer, à l'intérieur d'un logement, sous forme de chaleur pendant l'hiver, et sous forme de rafraîchissement pendant l'été. La pompe à chaleur Altherma® couplé à un ballon ECS peut produire de l'eau chaude sanitaire par une température extérieure de -20°C.

Pour ce faire, cette solution utilise une source d'énergie renouvelable : l'air, pour assurer un confort de vie intérieur agréable.

Enfin, il s'agit d'une technologie particulièrement performante puisque chaque kWh d'électricité consommé génère de 3 à 5 kWh de chaleur.

L'Eco-label européen a été attribué à l'Altherma® Basse Température Bi-Bloc de DAIKIN après évaluation de ses performances dans différents domaines :

- . efficacité calorifique et frigorifique,
- . potentiel de réchauffement global (GWP – Global Warming Potential) du réfrigérant,
- . pression sonore,
- . absence de substances dangereuses (directive 2002/95/EC également nommée RoHS),
- . formation technique sur les solutions pompe à chaleur Altherma®
- . documentation technique et commerciale,
- . disponibilité des pièces de rechange et d'informations détaillées pendant une durée de 10 années.

Les tests ainsi réalisés confirment que l'Altherma® Basse Température Bi-Bloc de DAIKIN est la solution la plus éco-énergétique et celle dont l'impact sur le réchauffement global est le plus faible de sa catégorie.



DAIKIN Europe NV est le seul acteur de son secteur à avoir obtenu l'Eco-label européen, lequel souligne son engagement durable sur les questions liées à la préservation de l'environnement.